



FORMATION CONTINUE

PROGRAMMATION 2018-2019

POUR MUSICIENS ET GESTIONNAIRES EN MUSIQUE

Grâce à la participation financière d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal et de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture, le Conseil québécois de la musique (CQM) organise plusieurs formations pour les professionnels de la musique (interprètes et gestionnaires).

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

POUR S'INSCRIRE

Le paiement est la seule garantie d'inscription selon les places encore disponibles. Premier arrivé, premier servi ! Vous pouvez procéder de deux façons pour vous inscrire et payer. Retournez ce formulaire :

- **PAR LA POSTE**, à l'adresse ci-contre, accompagné d'un **chèque à l'ordre du Conseil québécois de la musique (ou CQM)**. Nous vous enverrons, par courriel, un accusé de réception et une confirmation d'inscription dès réception de votre demande (selon les places encore disponibles).
- **PAR COURRIEL**, à diapason@cqm.qc.ca (vous pouvez écrire les informations demandées dans le corps du courriel). Nous vous ferons parvenir une facture **PayPal** à l'adresse courriel indiquée. Vous pourrez payer **par carte de crédit**. Dès réception de votre paiement, nous vous enverrons par courriel une confirmation d'inscription.

Un reçu vous sera remis au moment de la formation.

RENSEIGNEMENTS

- **Service de formation continue** du Conseil québécois de la musique, 1908, rue Panet; bureau 302; Montréal (Québec) H2L 3A2
- 514 524-1310, poste 4 | diapason@cqm.qc.ca | www.cqm.qc.ca

POLITIQUE D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à la formation à laquelle vous êtes inscrit, il vous sera possible d'annuler afin de donner la chance à une autre personne de suivre la formation. Votre demande d'annulation doit être présentée par écrit au CQM (diapason@cqm.qc.ca) **au maximum trois (3) jours ouvrables avant le début de la formation**. Un remboursement de 75 % de votre paiement vous sera accordé.

Toute annulation après le délai spécifié ne sera pas prise en compte par le CQM. Aucun remboursement des frais d'inscription ne sera alors accordé.

NOTE : Ces formations sont financées par Emploi-Québec et destinées à des musiciens ou à des gestionnaires professionnels en culture. **Les étudiants ne sont pas admissibles.** Les personnes assujetties à la loi 90, « Loi sur les compétences » (employés d'entreprises culturelles dont la masse salariale est de plus de deux millions \$), ne peuvent bénéficier du prix affiché. Communiquez avec le CQM pour obtenir plus d'information.

IMPORTANT : Les formations présentées dans cette brochure sont conditionnelles à l'obtention du financement d'Emploi-Québec. Dans le cas d'une annulation de formation, les participants inscrits recevront un remboursement complet.

Nom _____ Prénom _____

Nom de l'entreprise (si pertinent) _____

Fonction exercée en culture (poste) _____ et comme musicien(ne) (votre instrument) _____

Adresse (bureau ou domicile) _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone (bureau ou domicile) _____ Cellulaire _____ Télécopieur _____

Courriel pour correspondance et suivis _____

Courriel pour facturation PayPal (si différent) _____

Êtes-vous étudiant(e)? Oui Non – Si oui, avez-vous une pratique professionnelle en musique ou autre secteur culturel? Oui Non

Êtes-vous assujetti(e) à la loi 90 [employé(e) d'une entreprise culturelle dont la masse salariale est de plus de deux millions \$]? Oui Non

CHOIX DES FORMATIONS (veuillez cocher les formations désirées)

- | | |
|---|---|
| <p><input type="radio"/> 1. Marketing 101 en musique
29, 30 octobre, 9 h à 16 h 30 et 2 novembre 2018, 9 h à 12 h 15. 55 \$</p> <p><input type="radio"/> 2. Performance musicale en milieu de santé
6 et 19 novembre 2018, 9 h à 17 h 30 56 \$</p> <p><input type="radio"/> 3. Graphisme 101 pour travailleur culturel
20, 22, 27, 29 novembre, 4 et 6 décembre 2018, 9 h à 17 h. 103 \$</p> <p><input type="radio"/> 4. Faire des choix pour mieux positionner son offre de concert et rédiger une offre qui se démarque!
21 et 26 novembre 2018, de 9 h à 17 h 45 \$</p> <p><input type="radio"/> 5. Votre image de marque et l'art de raconter votre histoire (storytelling)
3 et 10 décembre 2018, de 9 h à 17 h 45 \$</p> <p><input type="radio"/> 6. Les réseaux de diffusion et mon positionnement
5 décembre 2018, de 9 h à 17 h. 30 \$</p> <p><input type="radio"/> 7. Les formes juridiques d'exploitation d'entreprise en musique et leur financement
10 et 11 janvier 2019, de 9 h à 17 h 41 \$</p> <p><input type="radio"/> 8. Enregistrer vos instruments et votre voix : Atelier sur la prise de son
22 et 23 janvier 2019, de 9 h à 17 h. 47 \$</p> | <p><input type="radio"/> 9. Les bases de données au service de vos actions marketing
16 et 18 janvier 2019, de 9 h à 16 h 30 41 \$</p> <p><input type="radio"/> 10. Fiscalité pour travailleur autonome
9 et 10 février 2019, de 9 h à 17 h 47 \$</p> <p><input type="radio"/> 11. Devis technique : L'art de bien évaluer et communiquer vos besoins techniques de concert ou spectacle
10 et 11 avril 2019, de 9 h à 16 h 30. 41 \$</p> <p><input type="radio"/> 12. Graphisme 101 pour travailleur culturel
30 avril, 2, 7, 9, 14 et 16 mai 2019, 9 h à 17 h 103 \$</p> <p><input type="radio"/> 13. Finale 25 – Intermédiaire avancé
14, 15, 16 juin 2019, 9 h à 17 h. 75 \$</p> <p><input type="radio"/> 14. Logic Pro X – débutant
18, 19 et 20 juin 2019, 9 h à 17 h. 75 \$</p> |
|---|---|

Signature _____

Date _____

Montant du chèque _____

Ces formations sont rendues possibles grâce à la participation financière d'Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal et de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'œuvre en culture.

